

Parcours migratoire et mode de cession foncière des fronts pionniers ivoiriens

M. Kone^{1*} & I. Kone¹

Keywords: Land sale- Migration- Political crisis- Pioneer front and plantation economy- Côte d'Ivoire

Résumé

La Côte d'Ivoire de par son climat, sa situation géographique et son histoire récente, demeure un pays de forte immigration. Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014, la proportion de la population non-ivoirienne constitue un quart de la population totale avec des proportions respectives de 22% en 1975, 28 % en 1988, 26% en 1998 et 24% en 2014. Ainsi trois fronts pionniers se dégagent-ils de cette migration des populations: le Sud-est, le Centre-ouest et le Sud-ouest. Est-ce le durcissement du mode de cession foncière des fronts pionniers? Allons-nous assister à un processus de construction, de déconstruction et de reconstruction des différents fronts pionniers à travers le parcours migratoire? Enfin, les sociétés rurales ivoiriennes en général et les fronts pionniers ivoiriens en particulier sont-ils un modèle d'intégration? À partir d'une enquête ethnographique de terrain, basée sur les récits de vie de migrants de l'ancien front pionnier (Sud-est ivoirien), du Centre-ouest ivoirien et du nouvel front pionnier au Sud-ouest ivoirien, il s'agira de comprendre les facteurs de migration des populations.

Summary

Migratory Route and Mode of Land Sale of Ivorian Pioneer Fronts

Côte d'Ivoire, due to its climate, geographical location and recent history, remains a country of high immigration. According to data from the General Population and Housing Census (RGPH), 2014, the proportion of the non-Ivorian population constitutes a quarter of the total population, with proportions of 22% in 1975, 28% in 1988, 26 % in 1998 and 24% in 2014. Thus three pioneer fronts emerge from this population migration: the Southeast, the Center-West and the Southwest. Is it the hardening of the mode of land cession of the pioneer fronts? Are we going to see a process of construction, deconstruction and reconstruction of the different pioneer fronts through the migratory route? Finally, are the rural Ivorian societies in general and the Ivorian pioneer fronts in particular a model of integration? An ethnographic survey on the ground, based on the stories of migrant life of the former pioneer front (Ivory Coast South-East), Central-West Ivory Coast and the new pioneer front in south-west Ivory Coast, should allow understanding the factors of migration of populations.

¹Université Jean Lorougnon Guédé, Unité de Formation et Recherche en Sciences Sociales et Humaines, Daloa, Côte d'Ivoire.

*Auteur correspondant: Email: kmoussa2@yahoo.fr

Introduction

La question de la migration des populations d'un point de départ à un point d'arrivée constitue ces dernières années une problématique centrale. Elle est même l'objet d'actualité avec la crise des migrants africains qui chaque jour rêvent d'aller en Europe. Une Europe qui est perçue pour ces migrants comme étant un eldorado. Plusieurs milliers de migrants pour la plus part originaire de l'Afrique au péril de leur vie tentent l'aventure européenne. Malgré les campagnes de sensibilisation et les risques encourus, les migrants continuent de se jeter à la mer.

Cette situation s'apparente à celle de la Côte d'Ivoire. Situé en Afrique de l'ouest, le pays connaît en effet depuis déjà plus d'un demi-siècle une forte migration des populations originaires des pays voisins comme le Burkina Faso, le Mali, et la Guinée etc. Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998 indiquent clairement que 26% de population ivoirienne sont issues de la migration et étranger. Le dernier recensement de 2014 indique la baisse de ce chiffre. En effet, 77% des migrants ont effectué leurs migrations à l'intérieur de la Côte d'Ivoire et 23% proviennent de l'étranger. Cela peut avoir plusieurs explications dans la mesure où «l'immigration a toujours occupé une place considérable dans l'histoire primitive et récente des peuples. Elle est située dans l'espace: migration vers un eldorado; liée: migration de masse et caractérisée: immigration économique, sociale ou culturelle; forcée ou volontaire, légale ou illégale, individuelle ou collective, stratégique ou opératoire, choisie ou repoussée, courte ou de longue durée, permanente ou saisonnière, zéro ou par quota. En somme, l'immigration n'est ni isolée, ni une histoire figée.» (28) En effet, entre 1998 et 2014, le pays a connu des événements majeurs qui ont mis en péril sa stabilité socio-économique et politique et l'eldorado qu'elle était. En effet, la Côte d'Ivoire a connu un Coup d'Etat (1999), une transition militaire (2000), une rébellion militaire (2002-2010), une crise post-électorale (2010-2011). Autant d'événements qui justifient l'intérêt de cet article. En effet, ces crises nous invitent à jeter un regard rétrospectif sur une politique migratoire justifiée et encouragée par les pouvoirs publics et qui ces dernières années s'est transformée en une des causes de toutes ces crises (26).

Ces trois dernières décennies ont montré que la région du sud-ouest du Côte d'Ivoire a attiré et continue d'attirer, à la fois les grands projets agro-industriels à la recherche d'une meilleure rentabilité et les migrants individuels planteurs de café et de cacao qui continuent leurs migrations dans les zones forestières depuis une cinquantaine d'années. Ce mouvement est particulièrement intense dans le Sud-Ouest du fait de la relative saturation du centre et de

l'est et de l'accroissement des besoins monétaires. Cette compétition pour l'espace conduit les pouvoirs publics à promouvoir une politique d'intensification de l'agriculture. Cette politique va stimuler l'arrivée des populations dans la région. Cette arrivée verra une région jadis sous-peuplée se peupler. Dès 1998, parmi les étrangers, 3247 sont originaires du Burkina Faso, 989 du Mali 302 du Niger, 120 du Bénin, 83 de la Guinée; pour ne citer que les plus importants. Ces étrangers seront donc perçus comme étant 'les instigateurs' des crises socio-politiques que notre pays a connues.

Notre contribution consiste donc à partir du parcours migratoire de quatre (4) migrants dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire de relever les facteurs qui ont participé à exacerber les crises que la Côte d'Ivoire a connu.

La politique migratoire de la Côte d'Ivoire était-elle plus économique et non une politique ayant pour objectif de contribuer à un modèle d'intégration des populations migrantes. Les zones rurales ivoiriennes surtout qui regroupent et accueillent bon nombre de migrants pendant des décennies n'ont pas œuvré à l'intégration de ces migrants. Ces mouvements migratoires de l'est, du centre-ouest et sud-ouest ne mettent telles pas en évidence ce manque de modèle d'intégration et un mode de cession foncière d'une région à l'autre.

À partir d'une enquête ethnographique de terrain, nous allons structurer notre communication en trois grandes parties. D'abord, nous allons aborder les parcours migratoires des migrants et le mode de cession des trois fronts pionniers. Ensuite, nous proposer une analyse des crises- socio-politiques voire militaire que notre pays a connues et la migration agricole. Ces crises sont-elles politiques et non le fait d'une crise socio-économique? Pour finir, évoquer la question du parcours migratoire en rapport avec l'intégration et les sociétés rurales dans le Sud-ouest ivoirien en particulier et de la Côte d'Ivoire en général.

Recit de vie de migrants et cessions foncières

À partir d'une enquête ethnographique de terrain, nous avons recueillis le récit de vie de deux allochtones (un baoulé et un malinké) et deux non ivoiriens (un malien et un burkinabé). Monsieur S.K. est baoulé (allochtone) de Broglo sous-préfecture de Diabo. Il est né en 01-01-1926. Sa première ville d'immigration fut Aboisso dans le Sud-est de la Côte d'Ivoire. Nous étions en 1948. Après huit mois à Aboisso, il est allé toujours faire un contrat agricole à Andé dans la région de Bongouanou. Il avait déjà plus de vingt ans. Après 14 mois à Aboisso et à Bongouanou (au début de 1950), il retourne au village à Diabo dans la région de Bouaké. Il reste au village pendant trois ans à cultiver et il se marie. Après ces trois ans, il va à N'zuenoufla dans le

Centre ouest de la Côte d'Ivoire pour y semer du café. Il y passe 17 ans. Il était à Zuénoula avant l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Sept ans après l'indépendance, il est venu à Soubré. Il obtient la forêt à Gnamagui grâce à son jeune frère qui faisait partie des premiers recrûs de l'armée ivoirienne et avait en charge le tracé des voies ou des routes de tout le Sud-ouest.

Ce bref récit de vie indique clairement que Monsieur S.K. a eu un parcours migratoire qui est parti de l'Est de la Côte d'Ivoire, au Centre ouest et enfin du Sud-ouest. Nous allons aborder le parcours de vie de A. F. allochtones malinké. Monsieur A.F. est malinké (allochtone) de Korowoulé. Il est né 01-01-1923. Sa première ville de migration a été Gagnoa au Centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Il y passe 13 mois dans cette région. En 1944, à l'annonce du décès de son oncle, il retourne au village où il séjournera une année durant. Sa prochaine destination fût Bassam à Yobôssou en 1945. Il est allé à pied d'Odienné à Yobôssou en 1951. En 1952, il est à Adiaké. Après des contrats agricoles qui lui ont permis d'avoir un peu d'argent, il retourne à nouveau à Bassam. Une fois à Bassam, il se rend à Bamako pour se lancer dans le commerce de la Cola. Son commerce de Cola le conduit dans les villes telles qu'Issia, Daloa et Sassandra. C'est à Sassandra, qu'il allait chercher du poisson. Il allait vendre à Issia et à Daloa. En 1960, il retourne au village à Koro à Odienné. Il y passe presque une année pour ensuite s'installer à Soubré à partir de 1961.

Ce récit de vie de A.F. indique quasiment la similitude des parcours migratoires avec S.K. Seulement, Monsieur A. F. a commencé par le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire, ensuite le Sud-est et enfin du Sud-ouest. Après le parcours de vie des allochtones Baoulé et Malinké, nous abordons celui des non ivoirien, malien et burkinabé. Le parcours migratoire des non ivoiriens constitue un facteur essentiel dans le mode de gouvernance foncière dans les zones forestières ivoiriennes (1).

Monsieur T.M. est malien. Il est venu en Côte d'Ivoire à l'âge de 7 ans. Il est né en 01-01-1931. Il est venu en tant qu'élève coranique. Il a étudié avec M.C. Il est resté en Côte d'Ivoire jusqu'à l'âge de la puberté. Nous étions en 1949. Il est donc rentré au Mali pour se marier. Et moins d'un an, en 1950, il est venu à Daloa où il a travaillé en tant que manœuvre avec les exploitants forestiers. Il a eu plusieurs contrats agricoles à Abengourou, Agboville, Anyama, et Daloa. Lorsqu'il a eu un peu d'argent et en étant à Daloa, il s'est lancé dans le commerce de cola. De Daloa, il allait vendre la cola à Soubré. Il a même fait le commerce de la cola entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Il a donc finalement obtenu en 1962 une plantation à Soubré. Il a acheté sa première plantation à Likiyo sous-préfecture de Kouyo. Et c'est de Likiyo; il est venu à Amaradougou en

1966.

La communauté burkinabé sont des migrants agricoles ou économique depuis déjà plusieurs décennies. Elle est constituée une masse démographique importante qui impacte sur le développement de notre agriculture. Pour ce faire nous exposerons le parcours de vie de K.B. (2) Monsieur K.B. (burkinabé) a eu Tiassalé comme première ville de migration en 1945. Il a travaillé comme manœuvre dans la plantation de Banane douce des blancs à Tiassalé. Il a dû retourner au Burkina Faso. Deux ans plus tard (en 1947), il est revenu en Côte d'Ivoire et est allé à SodeforBesedy, et ensuite à Dabou. C'est enfin à Soubré qu'il s'est installé définitivement au début des années 1960. Pour les enquêtés; le mode de cession foncière est identique dans les trois fronts pionniers parcourus. Avec l'immigration, les autorités coutumières étaient soumises aux trois principes de base de la gestion foncière traditionnelle: l'obligation morale d'assister tout homme ou tout groupe dans le besoin pour accéder aux moyens essentiels de subsistance pour lui et sa famille, la mise en contact entre l'immigrant et le propriétaire coutumier et la délégation de droit sur une portion de terre par le tuteur pour faciliter son insertion sociale dans la communauté locale. Partant de ces principes, les autochtones acceptaient d'accueillir les immigrants. Un don symbolique (boisson-poulet), accompagne la cérémonie d'installation de l'étranger sur la portion de terre dont l'usage lui est concédé. Lors de cette cérémonie, le patriarche ou le doyen du village (Gbètatagbeu), le chef de terre ou le propriétaire terrien rappelle notamment les ancêtres qui ont mis en valeur cette portion de terre, manière de souligner la légitimité et la perpétuation de l'appropriation foncière dont il dispose et qui ne pourra être remise en cause par l'immigrant. La plupart des premiers immigrants de ces trois fronts pionniers a été installée gratuitement (14). Ce mode de cession foncière participe et continue plusieurs années après l'indépendance à être la politique agricole de la Côte d'Ivoire. En effet, à partir de l'indépendance, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des moyens de divers ordres pour développer l'agriculture. Pour réussir donc cette politique, «une campagne de sensibilisation des populations autochtones à la nécessité d'accueillir des migrants nationaux pour le bien du pays est entreprise. Cette campagne mettait en avant l'obligation morale d'aider des compatriotes originaires des régions de savane défavorisées et leur droit en tant que nationaux à disposer de la terre du domaine foncier de l'Etat» (19). Qu'en est-il de cette politique agricole et migratoire des populations originaires des pays limitrophes et des allochtones surtout à l'est de Côte d'Ivoire, première zone forestière agricole.

Dans l'est de la Côte d'Ivoire, ancien et premier front

pionnier, force est de constater que la pression foncière et démographique à la fin des années 1980 a poussé bien de migrants à s'orienter vers de nouveaux eldorados (centre-ouest et le sud-ouest après). En sus; les transactions foncières dans ces zones ont provoqué une interprétation différente entre les autochtones et les migrants (24). Le migrant qui perçoit la transaction foncière comme une vente pendant que l'autochtone perçoit cela comme une cession aux fins de permettre au migrant de subvenir à ses besoins. Le retour des jeunes au village (9) et l'essor de l'hévéa culture autour des années 1990 dans l'est ivoirien a provoqué un phénomène d'arrachage de réserve forestière et parcelle agricole (25) par les autochtones eux même dans l'optique d'y cultiver l'hévéa en plein boom. En effet, Les jeunes autochtones de Bettié ont une auto-perception très valorisante. Grâce à leur investissement dans l'hévéaculture, certains jeunes sont devenus des figures économiques et politiques très influentes dans le village et sont présentés par les autres comme des figures de la réussite. Ils ont réussi à construire autour de leur engagement politique et dans les associations professionnelles agricoles des puissants réseaux clientélistes (7).

Ce retour des jeunes à Bettié est identique à celui des années 1970. En effet, en échec urbain ou scolaire, d'autres jeunes dans l'est ivoirien ont dû retourner au village pour y cultiver le cacao ou le café en plein boom comme l'hévéa en 1990. Pour dire que la pression démographique, foncière et le retour des jeunes autochtones au village sont des facteurs qui expliquent le parcours migratoire des quatre migrants ci cités ci haut. Le front pionnier a dû se déplacer vers le centre ouest et le sud-ouest ivoirien dès la fin des années 1970 (35).

La question de la migration demeure une véritable question de développement surtout pour la Côte d'Ivoire qui a œuvré depuis la période coloniale à la migration de million de populations originaires principalement de la sous-région. Les crises socio-politiques et conflits armés qu'a connu notre pays nécessite une analyse ou un ré-questionnement face à cette espérance de l'émergence et du développement de la Côte d'Ivoire.

Analyse des crises socio-politique, militaire et migration

La Côte d'Ivoire vit depuis plusieurs décennies des crises socio-politiques et conflits armées (1). Ces crises connaîtront leur apothéose en 2002 avec la rébellion armée. En effet, cette rébellion est la conséquence de plusieurs facteurs notamment sur les questions identitaires (5). Mais, un autre facteur essentiel de cette rébellion est la question de la migration de nos populations dans les zones forestières ivoiriennes singulières dans le Sud-ouest ivoirien et l'ouest.

En effet; la politique migratoire de la Côte d'Ivoire a à

la longue contribué à la saturation des zones forestières. Jadis, source de croissance économique dès le début des années 1970, le pays connaîtra progressivement plusieurs crises socio-économiques (1979, 1990; 2000). Ces conflits auront un impact dans les zones rurales. En effet, selon le gouvernement ivoirien en 2011, «le niveau de pauvreté mesuré demeure toujours élevé surtout en zone rurale où il est proche de 60% contre 35% en zone urbaine». De plus en plus, les populations ivoiriennes ont difficilement accès à la terre du fait de la pression foncière et démographique. La question des systèmes fonciers à la fois complexe et floue ressurgissent de plus en plus ces dernières années (2, 4, 8, 22).

La remise en cause des cessions foncières antérieures par les autochtones engendre à la longue une situation de tension latente qui se mue à des conflits fonciers entre autochtones et migrants nationaux (en majorité akans-baoulés) dans un premier temps et non nationaux (burkinabè, maliens et guinéens) dans un second temps. Cependant, du fait de l'affaiblissement du pouvoir politique akan en 1999, favorable aux migrants baoulés. Une aggravation des conflits fonciers interethniques entre planteurs baoulés et propriétaires terriens kroumen était envisageable. Mais, l'on a assisté à l'exacerbation des tensions entre Kroumen et migrants burkinabè en 1999. Tensions qui ont entraîné le départ de milliers de migrants burkinabé. En 1997, il y a eu également le conflit de Fengolo dans l'ouest ivoirien. Les conflits fonciers vont s'enchaîner et se multiplier. En 1998, à Zoukougbeu (centre-ouest) entre Niaboua et Baoulé, à Irobo (sud-côtier) entre Dida et Baoulé etc. Ces conflits fonciers montrent en réalité, une situation socio-politique et économique délétère qui conduira la Côte d'Ivoire vers un séisme politique, économique, social et militaire pendant plus d'une dizaine d'année (5).

La crise militaro-politique, a vu entre autre l'émergence d'une nouvelle génération politique qui se mobilise à travers les groupes d'auto-défense. Ces jeunes revendiquent leur place dans l'espace politique national.

Au niveau local, l'érection de barrage d'auto-défense pour faire face à la rébellion armée n'était qu'un prétexte pour pousser les migrants non autochtones (les allochtones et non ivoiriens) à abandonner leurs plantations. Alors que ces migrants exploitent ces plantations et y vivent depuis déjà plusieurs générations. La région de Soubré dernier front pionnier est caractéristique de la migration de populations originaires de la sous-région. La crise socio-politique a transformé cette région jadis havre de paix en une région où les tensions éthiques étaient présentes avec le phénomène des barrages d'auto défense.

En effet, la région de Soubré avec entre autre

Gnamagui, Oupoyo, Méagui verra le développement de ces barrages d'auto-défense. Ces barrages d'auto-défense ont montré que pendant la crise socio-politique et militaire que l'importance démographique des migrants (non ivoiriens et allochtones) constituent une menace pour les populations autochtones. Selon le recensement de 2014, les migrants représente plus des 2/3 de la population de cette localité. Ce sont également les migrants qui tiennent l'économie de la localité. L'érection des barrages d'auto défense dans les villages de Gnamagui, d'Oupoyo et dans les villes de Méagui et Soubré mette principalement en avant le racket et les abus dont les migrants ont été victimes au nom de la sécurité nationale et du patriotisme. Enfin, ce phénomène des barrages d'auto-défense a été une opportunité pour les jeunes ruraux de procéder à une redéfinition des contrats agraires conclus entre les aînés sociaux et les migrants. A Gnamagui, c'est en 2000 que les jeunes autochtones ont créé un barrage syndicat. Le but de ce syndicat était pour ces jeunes autochtones d'exercer en réalité une activité lucrative. A la faveur de la crise, et à l'appel du leader de la galaxie patriotique et à l'instar des autres villages et autres localités de la Côte d'Ivoire, les jeunes de Gnamagui ont érigé à leur tour un barrage patriotique. En plus du barrage des jeunes autochtones, il y avait celui des FDS qui était très mal perçu par les populations immigrées. Elles ont été victimes de racket, d'emprisonnement. En fait, la situation de guerre a restreint les déplacements de cette frange de la population.

Quant à Oupoyo, Il y avait deux barrages patriotiques. Un barrage à l'entrée et un autre à la sortie du village. Les barrages des jeunes patriotes avaient pour responsable les aînés sociaux. Une façon pour les aînés de canaliser les jeunes. Ces barrages ont été érigés à l'appel de Blé Goudé en 2002, le Président du COJEP (Congrès des Jeunes Panafricains) et de la galaxie patriotique. Ces barrages ont été érigés pour empêcher les rebelles de prendre la région. En termes de ravitaillement, les jeunes patriotes exerçaient des rackets systématiques au niveau des véhicules de transport ou de marchandises appartenant pour la plupart aux populations migrantes qui en plus de leur exploitation agricole se sont mués dans le transport et le commerce. L'érection des barrages à Oupoyo est due à la crise de 2002 et celle de 2004. Au niveau des barrages, il s'agissait pour les jeunes barragistes de fouiller les personnes et les véhicules qui circulaient sur la voie principale surtout les véhicules de transport en commun et de marchandises. Pour gagner du temps les transporteurs migrants pour la plupart étaient donc contraints de payer de l'argent aux barragistes.

Les particuliers (migrants allochtones et non ivoiriens)

selon leurs moyens payaient aussi de l'argent pour passer. Certains particuliers payaient jusqu'à 10.000FCFA.

Après le village d'Oupoyo, il y a eu la ville de Méagui. En effet, pendant la crise, il a existé à Méagui deux sortes de barrages. Les barrages des jeunes patriotes bakwé de Méagui et les barrages des ex FDS (Forces de Défense et de Sécurité). En plus des barrages des FDS, les jeunes patriotes ont érigé des barrages dans presque tous les villages autochtones de la Sous-préfecture. Il a même existé des barrages menant dans les plantations des populations immigrées. Pour le responsable de la communauté CEDEAO, "il y a eu autant de barrages que de routes à Méagui". En termes de fonctionnement, les jeunes barragistes opéraient des fouilles sur tous les véhicules de transport et de marchandises des migrants. Comme autres sources de ravitaillement de ces barrages patriotiques, les opérateurs économiques étaient régulièrement sollicités pour contribuer à l'érection des barrages ou à l'effort de guerre. Cette situation a conduit les autorités politiques, administratives et les responsables de toutes les communautés à mener une tournée de sensibilisation dans toute la Sous-préfecture de Méagui pour éviter une situation d'embrasement. Enfin, à Soubré, il y a eu deux types de barrages: les barrages des jeunes patriotes et celui des FDS. L'érection de ces barrages remonte à l'appel du leader de la galaxie patriotique en 2004. Lorsque les corps habillés ont déserté la ville. Les jeunes se sont donc substitués aux Forces de Défense et de Sécurité. Les jeunes ont donc érigé des barrages au niveau des grandes artères de la ville. Ils ont eu le soutien des autorités politiques et administratives. Ces barrages ont été ravitaillés par des élus politiques. Les rackets opérés auprès des véhicules de transport ou de marchandises et des particuliers ont permis et encouragé la "lutte patriotique".

En plus des barrages, il y a eu 2 milices à Soubré pendant la crise. Le FBI (Frères Bénis Invincibles) et le GPP (Groupement des Patriotes pour la Paix). Ces milices ont été créées en 2002 à cause de la guerre. Mais, à Soubré, le GPP a opéré en zone rurale pour sécuriser les zones rurales de Soubré parce que les populations rurales étrangères constituaient une menace. Du point de vu démographique, elles sont plus nombreuses et constituent une menace au plan sécuritaire selon les jeunes miliciens. Ces milices (GPP et FBI) étaient composées de jeunes désœuvrés autochtones.

La question de la migration était donc au cœur de cette crise militaire, politique, économique et sociale que notre pays a connu. Elle a participé longuement à une exacerbation de la crise et a mis en avant la problématique de l'intégration des populations migrantes en Côte d'Ivoire.

Quelle politique d'intégration des migrants en Côte

d'Ivoire? Quel modèle d'intégration des populations qui ont migré depuis déjà plus d'un demi-siècle et qui ont contribué et contribuent au développement socio-économique, culturel et politique de la Côte d'Ivoire.

Modèle d'intégration et développement?

La politique de développement économique et sociale du Gouverneur RESTE DE ROCCA (Ibo, 2001(26)) a été basée sur la migration des populations originaires du Nord de la Côte d'Ivoire et des pays frontaliers que sont principalement le Burkina Faso, le Mali, et la Guinée. Cette politique a conduit des milliers de migrants de ces pays voisins à migrer dans les zones forestières. Cette migration a contribué au développement de l'économie de plantation depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours (24). En effet, le développement de cette économie de plantation, était également fondée sur une forte immigration des populations étrangères originaires des pays limitrophes et du Centre et du Nord de la Côte d'Ivoire (26). Et jusqu'au milieu de la décennie 1980, la migration des différentes communautés "étrangères" (allochtones et non ivoiriennes) et leur installation dans les zones à économie de plantation ne constituaient pas un problème majeur. Mais, à partir du début des années 1980, cette politique agraire va connaître ses limites principalement à cause de quatre raisons essentielles:

- la crise économique mondiale de la fin des années 1970 a entraîné la chute des prix des matières premières agricoles et entamant les fondements de l'économie ivoirienne (35);

- la pression démographique et foncière de 1970 à 1980,

- le taux des migrations individuelles dans le Sud-ouest¹ du pays qui s'est accru passant de 38% à 46% (3),

- et le retour en nombre important de jeunes de la ville au village (9).

Ces facteurs précités ont conduit à une crise foncière rurale qui s'est matérialisée à travers plusieurs conflits autour de la terre notamment entre autochtones et migrants (6, 34), d'une part, et entre autochtones eux-mêmes (32), d'autre part. Le développement des conflits fonciers dans le monde rural en Côte d'Ivoire, à partir de la fin des années 80, a ainsi conduit l'Etat à mettre en œuvre le Plan Foncier Rural (PFR) dont la mission était: «de faire un recensement des droits existants sur les terrains ruraux, d'une part, en fixant les limites géographiques sur une carte au 1/10.000 et, d'autre part, en les répertoriant sur un registre pour chaque parcelle recensée (...).

Le PFR a recensé la situation foncière actuelle en

constatant les droits à la terre tels qu'ils sont perçus et reconnus par les villageois et l'administration et tels qu'ils résultent d'accords entre individus, voisins, familles et villages, exprimés devant une équipe d'enquête du projet pilote et qui n'auraient pas été contestés par d'autres intéressés.» C'est finalement en 1998 que la loi sur le domaine foncier rural a été adoptée, mettant ainsi «fin à une longue période d'inaction légale» (21). Cette loi de 1998² reconnaît désormais le droit coutumier ivoirien. Elle exclue, en son article 1, les non ivoiriens de la propriété foncière. Cette nouvelle loi du domaine foncier rural vient ainsi bouleverser les politiques foncières au niveau local et rural. Ainsi, influence-t-elle les rapports entre communautés rurales dans la gestion des ressources foncières. Du fait de "son caractère essentiellement autochtone"³ (31), elle intéresse les autochtones et particulièrement les jeunes ruraux, dont la majorité connaît depuis quelques années des difficultés d'insertion à la terre, même au sein de leur propre famille (10). Du fait des opérations du Plan Foncier Rural (PFR) en 1997 et le projet pilote de la mise en application de la loi depuis 2010, l'on a assisté à l'émergence de conflits fonciers "nouveaux" du fait des jeunes autochtones qui ont participé à ces opérations. En effet, la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural met en avant l'autochtonie. Ce qui contribue moins à l'intégration des populations migrantes surtout en zone rurale ivoirienne. Depuis l'indépendance et tout au long du règne du parti unique, tous les étrangers (migrants originaires de la sous-région) vivant en Côte d'Ivoire ainsi que les nationaux ivoiriens étaient d'office membres et partisans du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), Section Ivoirienne du Rassemblement Démocratique Africain dont des sections étaient également implantées au Mali, au Burkina Faso, au Niger, mais aussi en Guinée (Conakry), au Cameroun, au Congo (Ex République Populaire) et au Tchad. Au même titre que les Ivoiriens, les immigrés maliens, burkinabè et nigériens vivant sur le territoire ivoirien devaient obtenir la carte du parti moyennant une cotisation. Déjà, dans les années 1960, feu le Président Houphouët-Boigny, reconnu «Père de la nation» a voulu faire de la Côte d'Ivoire le «melting pot» de l'Afrique de l'Ouest, à l'image des Etats-Unis d'Amérique. A cet effet, il propose en 1966, à l'ère du «miracle ivoirien», l'octroi de la double nationalité à tous les ressortissants ouest-africains vivant dans le pays.

Mais il y renoncera face aux vives critiques et

¹Elle s'est accrue dans les autres régions forestières du pays mais une immigration plus importante dans le Sud-ouest du fait qu'elle soit devenue le nouveau front pionnier voir le nouvel eldorado agricole pour ces populations immigrées.

²La loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au code foncier rural.

³Cette loi est perçue comme étant favorable aux autochtones.

l'opposition du Parlement. «L'homme qui était opposé à la frange panafricaine du RDA, (c'est-à-dire celle qui entendait modifier les frontières coloniales pour créer de nouvelles entités géo-politiques) en voulant conserver les ex-colonies en état, révélait ainsi son dessein de faire de son pays un monde panafricain à lui tout seul»⁴, dira Dozon. Toujours dans cette volonté de faire de la Côte d'Ivoire les Etats d'Unis d'Afrique, en 1990, en dépit du multipartisme, les autorités ivoiriennes obtiendront pour les étrangers, sous la houlette de feu le Président Houphouët-Boigny, l'exercice du Droit de vote qui leur sera retiré aux consultations générales de 1995. Depuis 1995, les étrangers ne participent plus à la vie politique de la Côte d'Ivoire. La non-participation des migrants à la vie politique et la non adoption de loi par les pouvoirs publics alors qu'ils vivent et contribuent au plan social et économique au développement de la Côte d'Ivoire depuis plusieurs générations montre une absence de modèle d'intégration des "étrangers" depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Cette absence de modèle d'intégration qui de nos jours influe sur la cohésion et le développement de la Côte d'Ivoire.

A cet égard, il faut souligner que: «les migrations internationales auront un impact majeur sur la performance économique des pays et des continents. Elles permettront d'augmenter la richesse mondiale en donnant aux pays destinataires la possibilité de combler leur déficit en main-d'œuvre et aux pays d'origine celle de recevoir un surcroît de revenus. Selon la Banque mondiale, un accroissement du nombre de migrants de 3% dans les pays riches d'ici 2025 pourrait aboutir à une hausse du PIB mondial de l'ordre de 0,6%, soit près de 356 milliards de dollars de plus» (33) .

Pour notre part, nous estimons que: «l'impact économique de la migration peut être optimisé par des actions de co-développement. Il s'agit de soutenir les initiatives des migrants afin de valoriser leur apport pour le développement du pays d'origine». (30). Cette approche de la question même de la migration au niveau international ne peut-être un mode opératoire pour aller vers le déplacement des populations comme un modèle d'intégration et de développement?

Conclusion

L'immigration en Côte d'Ivoire des ressortissants des pays sahéliens septentrionaux qui sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger, apparait au terme de cette étude comme une immigration essentiellement orientée vers l'amélioration d'un bien-être difficilement réalisable dans les pays d'origine. En effet, la Côte d'Ivoire se présente, par rapport à ces pays sahéliens, comme le modèle de la réussite, la vitrine du modernisme en Afrique de l'ouest. Elle est pour eux le lieu où l'acquisition de richesses nécessaires à une vie de qualité reste possible. Leurs pays, handicapés par la situation géographique qui laisse sans débouché maritime en plus d'être défavorisés par les conditions climatiques ne peuvent leur offrir durablement le bien-être recherché. Aussi, les ressortissants, dès la grande période de mise en valeur coloniale, continuent-ils d'affluer vers la Côte d'Ivoire, au point d'y devenir les plus importantes communautés étrangères d'Afrique et de la CEDEAO.

Si ces immigrés installés pour la plupart dans les zones forestières, symboles de la prospérité de l'économie ivoirienne ont pu s'insérer dans divers secteurs sociaux et économiques du pays, leur réelle intégration reste relativement précaire. Ces vingt dernières années, les immigrés de ces pays connaissent une instabilité sociale et économique due aux conflits fonciers sans cesse récurrents. Non seulement ceux-ci mettent en mal leur cohabitation avec les autochtones des zones forestières mais, surtout, influencent négativement leur productivité, génératrice du bien-être matériel pour lequel la plupart ont émigré dans leurs pays d'origine. Par ailleurs, suite à la rébellion armée que vit la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002, nombreux ont été les immigrés nigériens, maliens et surtout burkinabé qui ont quitté le pays face aux menaces ou aux violences dont ils ont fait l'objet de la part des forces de défense, de l'ordre et de la sécurité et d'une frange de la population ivoirienne à travers les barrages d'auto-défense à Soubré, Méagui, Gnamagui et Oupoyo. Celle-ci accuse les pays de ces immigrés de soutenir directement ou indirectement la rébellion ivoirienne. Cet épisode de l'histoire de la Côte d'Ivoire marqué par leur départ relativement massif, montre combien l'intégration de ces immigrés septentrionaux sahéliens est fragile.

⁴Jean-Pierre Dozon, l'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire », in Crise, Ajustement et recomposition en Côte d'Ivoire : remise en cause d'un modèle, GIDIS-CI et ORSTOM, Abidjan, 1994.

Références bibliographiques

1. Akindès F., 2007, «*La crise ivoirienne ou la réinvention risquée d'une nation*», In: *Penser la crise ivoirienne, Repères «International»*, MENABUC
2. Anoh et al., 2005, «*Dynamiques familiales et solidarités communautaires. Les réponses sociales à la crise*». In: *Crises et recompositions d'une agriculture pionnière en Côte d'Ivoire. Dynamiques démographique et changements économiques dans le Bas-Sassandra (Côte d'Ivoire)*. IRD-Karthala. pp217-259.
3. Amouakon A., 1993, *Quelques effets du développement rural sur la migration des Baoulé dans le sud-ouest ivoirien*. Louvain-la-Neuve, Centre International de Formation et de Recherche en Population et Développement, 34P (Thèse 3^{ème}Cycle).
4. Babo A., 2003, *Dynamique sociale et mutations dans le système de gestion du fonciers en région de savane: une réflexion à partir des cas de villages baoulé de Bouaké (Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat, Université de Bouaké, 392 p
5. Babo A., 2006, «*Conflits fonciers : de l'ethnie à la nation. Rapports interethniques et ivoirité dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*», Colloque international «*Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues*», Montpellier, 2006.
6. Babo A. & Droz Y., 2008, «*Conflits fonciers. De l'ethnie à la nation. Rapports interethniques et «ivoirité» dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire*», *Cah. Etudes Afr.*, 4, 192, 741-764
7. Balac R., 1997, «*L'acheminement du système d'économie de plantation ivoirien vers un blocage structurel: analyse d'une crise*» In: B. Contamin & H. Mémel-Fotê (eds), «*Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions*», Paris, Karthala, pp. 311-324.
8. Balac R., 1998, *Gens de terre, gens de réseaux: mécanismes de production en lien social. Pour une nouvelle mise en perspective de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat en Démographie Economique; Institut d'Etudes Politiques de Paris.
9. Beauchemin C., 2000, *Le temps du retour? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire*, une étude géographique, Paris, Université Paris VIII Thèse de Doctorat en aménagement et urbanisme, Institut Français d'Urbanisme.
10. Bobo S.K., 2002, *La question de l'accès à la terre des jeunes et des citoyens de retour au village: cas à Donsohouo dans la sous-préfecture d'Oumé*; Mémoire de maîtrise, Université de Bouaké, Département de Sociologie et d'Anthropologie.
11. Bonnacase V., 2001. Les étrangers et la terre en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale. IRD-REFO, Document de travail de l'Unité de Recherche 095 N°2
12. Carfantan J-Y & Condamines C, 1980 . *Qui a peur du tiers monde?* Paris, Ed. du Seuil, Coll. «Points-Politique», 298 pages.
13. Dilthey W., 1995, «*La naissance de l'herméneutique*», In: Oeuvres, tome7, Paris, Cerf
14. Chauveau J-P., 2007, «*Transferts fonciers et relations de «tutorat» en Afrique de l'Ouest. Evolutions et enjeux actuels d'une institution agraire coutumière*» In: Le journal des sciences sociales, n°4-Décembre 2007, pp 7-32.
15. Chauveau, J-P., 2005a, «*Introduction thématique. Les jeunes ruraux à la croisée des chemins*», *Afr. Cont.*, Ed. De Boeck Univ., 2, 214, 15-35.
16. Chauveau, J-P., 2005b, «*Les rapports entre générations ont une histoire. Accès à la terre et gouvernementalité locale en pays gban (Côte d'Ivoire)*», *Afr. Cont.*. Ed.De Boeck Univ., 2, 214, 15-35.
17. Chauveau J-P, 2003a, «*Dynamiques foncières, changements législatif et durabilité de l'agriculture familiale de plantation dans le région forestière ivoirienne*». M. Elloumi & A-M. Jouve (dir): *Bouleversements fonciers en Méditerranée. Des agriculteurs sous le choc de l'urbanisation et des privatisations*. Paris, Karthala-CIHEAMM-IAM, pp347-380
18. Chauveau J-P, 2003b, *Crise foncière, crise de la ruralité et relation entre autochtones et migrants sahéliens en Côte d'Ivoire, Conflits et politiques de développement dans les pays du fleuve Mano et en Côte d'Ivoire*. Paris, 13-14 mai 2003, 10p
19. Chauveau J.-P., 2002b, *L'institution du tutorat entre autochtones et migrants et sa dynamique. L'économie morale paysanne, l'Etat*, les rapports interethniques et la définition des droits fonciers en pays Gban (Côte d'Ivoire), Document de travail provisoire, IRD-REFO
20. Chauveau J-P, 2000, «*Question foncière et construction nationale. Les enjeux silencieux d'un coup d'Etat*» Politique Africaine, n°78-juin 2000, pp94-125
21. Chauveau J-P., 2001, «*Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'État*», Politique Africaine, 2000, 78: 94-125.
22. Chauveau J-P., 1998b, *La logique des systèmes coutumiers, Lavigne Delville: Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*. Paris: Karthala –Coopération Française: 66-75.
23. Chauveau J.-P., 1997, «*Jeu foncier, institution d'accès à la ressource et usage de la ressource : Une étude de cas dans le Centre-Ouest ivoirien*», In: B. Contamin & H. Mémel-Fotê (eds), «*Crises, ajustements, recompositions*», Paris, Karthala, pp. 325-360.
24. Chauveau J-P. & Dozon J.P., 1985, *Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire*, *cah. Orstom, série Sci. Hum.*, XXI, 63-80
25. Colin J.-Ph., 2008. *Etude sur la location et les ventes de terre rurales en Côte d'Ivoire*. Rapport 1. Diagnostic des pratiques. Abidjan, République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'agriculture/Délégation de l'Union Européenne, 143 pp
26. Ibo G.J., 2001, *Héritage colonial et programmation du développement en Côte d'Ivoire: le programme économique du gouverneur Reste (1931-1935)*, *Rev. Ivoirienne Anthropol. Sociol.*, 1, 113-143.
27. Ibo G.J., 2006, «*Fronts pionniers et retraits de terres: point de vue sur la sécurisation du foncier en Côte d'Ivoire*». *Inter-réseaux. Développement rural*. Grain de sel n°36.
28. Koné I., 2000, *Le Mandenkaya ou l'art d'exalter; de contenir et d'éteindre le conflit*. Paris, Ed. Presses Universitaires du Septentrion, Coll. «Thèse à la Carte», 476 pages.
29. Koné I, 2008, «*La problématique du développement chez les Mandenka*». Bamako, *Rev. Malienne Sci. Technol.*, CNRST, 10.

30. Koné I., 2015, «*Immigration, argent et développement durable/ De la construction sociale de l'individu au développement de la communauté des Mandenka de Kayes (Mali)*», Actes du Forum International F.L.A.S.H Université d'Abomey-Calavi. (Bénin) Revue Dezan, pp 7-22
31. Koné M., 2006, «*Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire: la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé*», Contribution au Colloque: Les frontières de la question foncière, Montpellier 2006
32. Kouamé G., 2006, «*Du conflit intra-familial au conflit intercommunautaire autour des transferts fonciers: le cas de la société abouré (Basse Côte d'Ivoire)*», *j. sci. soc.*, GIDIS, 3, 53-74.
33. Nyambal E., 2008, *Afrique: les voies de la prospérité. Dix clés pour sortir de la pauvreté*. Paris, Ed. L'Harmattan, Deuxième édition, 240 pages.
34. Toh A., 2008, *Conflits fonciers, gouvernance locale et dynamismes sociaux de régulation dans le sud-est ivoirien: Etude de cas de la Sous-Préfecture de Bonoua*. Thèse unique de Sociologie, Université de Cocody, Abidjan.
35. Zongo M., 2003, La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire: trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine, *Politique Africaine* 113-126.
36. Zongo M., 2005, Entre-deux: la communauté burkinabé dans l'ouest forestier ivoirien: crise économique, relations intercommunautaires et questions d'appartenance, *J. Sci. Soc.*, 2. 21-38.

M. Kone, Ivoirien, PhD, Enseignant-chercheur, Université Jean Lorougnon Guédé, Unité de Formation et Recherche en Sciences Sociales et Humaines, Daloa, Côte d'Ivoire.

I. Kone, Ivoirien, PhD, Enseignant-chercheur, Université Jean Lorougnon Guédé, Unité de Formation et Recherche en Sciences Sociales et Humaines, Daloa, Côte d'Ivoire.